

Quarantième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 9^e jour de juillet 2001 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette C.-Thibodeau, Nicole Devost, Josiane Fabry, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé et Claude St.Pierre.

Monsieur et madame les commissaires-parents : Cyrille Cliche et Lynda Tessier.

Autres présences : Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information et secrétaire général par intérim;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absence : Madame la commissaire : Magda Farès.

Autres absences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Michel G. Desrochers, secrétaire général.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 01.07.09 **001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points :

- 04.2 ✂ De monsieur Roger Paquin, député à Saint-Jean : Accusé de réception de la résolution HR 01.06.11 – 066, dénonciation du mode de financement du transport scolaire
 ✂ De monsieur François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse : Accusé de réception de la résolution HR 01.06.11 - 066 dénonciation du mode de financement du transport scolaire
 ✂ De madame Louise Beaudoin, député de Chambly : Accusé de réception de la résolution HR 01.06.11 - 066 dénonciation du mode de financement du transport scolaire

- ≈ De monsieur Réjean Morel, directeur général, FCSQ : Accusé de réception de la résolution HR 01.06.11 - 066 dénonciation du mode de financement du transport scolaire
- ≈ De monsieur François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse : Frais exigés aux parents
- ≈ De monsieur Johnny Izzi, président du conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph (Saint-Sébastien) : surplus du budget des écoles
- 04.7 Rapport du BAPE (Information)
- 05.1.1 Service de garde : école Sacré-Cœur (Iberville)
- 05.1.2 Service de garde : école Joseph-Amédée Bélanger
- 09.3 Suivi sur le dossier du financement des commissions scolaires
- 10.1.2 Contrat de services alimentaires : école Saint-Lucien
- 12.1 Transport scolaire
- 12.2 Financement surveillance du midi
- 12.3 Félicitations et remerciements

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Période de questions du public
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 11 juin 2001 (document SG 01.07.09-04.1)
 - ≈ Suivi au procès-verbal
- 04.2 Correspondance :
 - ≈ De monsieur Réjean Morel, directeur général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) : Accusé de réception de la résolution HR 01.05.14-005, accessibilité aux appareils de loterie vidéo
 - ≈ De monsieur Jean-Paul Bergeron, député d'Iberville : Accusé de réception de la résolution HR 01.05.14-005, accessibilité aux appareils de loterie vidéo
 - ≈ De monsieur Roger Paquin, député de Saint-Jean : Accusé de réception de la résolution HR 01.06.11 – 066, dénonciation du mode de financement du transport scolaire
 - ≈ De madame Louise Beaudoin, député de Chambly : Accusé de réception de la résolution HR 01.06.11 – 066, dénonciation du mode de financement du transport scolaire
 - ≈ De monsieur François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse : Accusé réception de la résolution HR 01.06.11 – 066, dénonciation du mode de financement du transport scolaire
 - ≈ De monsieur Réjean Morel, directeur général, FCSQ : Accusé réception de la résolution HR 01.06.11 – 066, dénonciation du mode de financement du transport scolaire
 - ≈ De monsieur François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse : Frais exigés aux parents
 - ≈ De monsieur Johnny Izzi, président du conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph (Saint-Sébastien) : Surplus du budget des écoles
- 04.3 Désignation des membres du comité prévu à l'article 4 de la politique d'appréciation du rendement du directeur général
- 04.4 Championnat international des jeux mathématiques et logiques (document DG 01.07.09-04.4)
- 04.5 Service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire : correspondance du Ministre (DG 01.07.09-04.5)
- 04.6 Loisir et Sport Montérégie : résolution HR 01.05.14-003
- 04.7 Rapport du BAPE (information)

- 05.1 Service de garde : école Sacré-Cœur (Iberville)
- 05.2 Service de garde : école Joseph-Amédée Bélanger
- 06.1 Fonds jeunesse (information – document ci-joint)
- 06.2 Ma place au soleil (information – document ci-joint)
- 07.1 Demande de subvention, projet de fibres optiques : autorisation de signature du directeur général (document STI 01.07.09-07.1)
- 08.1 Démissions
- 08.2 Congés sans traitement
- 08.3 Engagement
- 08.4 Personnel de direction : affectation temporaire
- 08.5 Modification de résolution
- 08.6 Non-renouvellement et mise en disponibilité (information)
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 6 juin 2001 (document RF 2001.07.09-09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 29 juin 2001 (document RF 2001.07.09-09.2)
- 09.3 Suivi sur le dossier du financement des commissions scolaires
- 10.1. Adjudication de contrats :
 - 10.1.1 Remplacement des systèmes d'alarme incendie : écoles Laflamme, Henryville et Saint-Joseph (Saint-Sébastien) (document RM 01.07.09-10.1.1)
 - 10.1.2 Contrat de services alimentaires : école Saint-Lucien
- 11. Commissaires-parents
- 12. Autres sujets :
 - 12.1 Transport scolaire
 - 12.2 Financement surveillance du midi
 - 12.3 Félicitations et remerciements
- 13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

- ~~☞~~ Monsieur Denis Roy demande des précisions au sujet du dossier de la fibre optique et son financement.
- ~~☞~~ Monsieur Denis Roy demande des précisions sur les modifications apportées à la politique RFP-03 et plus particulièrement au sujet du transfert des surplus du Comité de parents.
- ~~☞~~ Monsieur Denis Roy demande au Conseil de revenir sur la décision de modifier la distance de marche des élèves du secondaire à 2 km.
- ~~☞~~ Monsieur Denis Roy informe le Conseil d'une offre de 9 aquariums en excellent état qui pourraient être donnés aux écoles. Monsieur Roy entrera en contact avec madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles, pour le suivi dans ce dossier.
- ~~☞~~ Monsieur Pierre Morin informe le Conseil qu'il se réjouit de l'ajout en service d'orthophonie auprès des élèves malentendants mais fait part de ses inquiétudes en regard des services en orthopédagogie pour les mêmes élèves.
- ~~☞~~ Madame Claude Boucher, enseignante à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, fait part au Conseil des performances réalisées par Alain Roberge, étudiant à la Polyvalente, qui a terminé 1^{er} dans la catégorie L1 lors de la finale québécoise du 15^e Championnat international des jeux mathématiques et logiques.

Madame Boucher demande si le Conseil pouvait accorder un appui financier à Alain pour lui permettre de se rendre à Paris au mois d'août prochain pour disputer la finale internationale.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 11 JUIN 2001 (Document SG 01.07.09-04.1)

HR 01.07.09
002

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2001, tel que déposé.

Adopté unanimement.

~~///~~ **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 11 juin 2001.

04.2 CORRESPONDANCE :

~~///~~ De monsieur Réjean Morel, directeur général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) : Accusé de réception de la résolution HR 01.05.14 – 005, accessibilité aux appareils de loterie vidéo.

~~///~~ De monsieur Jean-Paul Bergeron, député d'Iberville : Accusé de réception de la résolution HR 01.05.15 – 005, accessibilité aux appareils de loterie vidéo.

~~///~~ De monsieur Roger Paquin, député de Saint-Jean : Accusé réception de la résolution HR 01.06.11 – 066, dénonciation du mode de financement du transport scolaire.

~~///~~ De madame Louise Beaudoin, député de Chambly : Accusé de réception de la résolution HR 01.06.11 – 066, dénonciation du mode de financement du transport scolaire.

~~///~~ De monsieur François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse : Accusé de réception de la résolution HR 01.06.11 – 066, dénonciation du mode de financement du transport scolaire.

~~///~~ De monsieur Réjean Morel, directeur général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) : Accusé de réception du mode de financement du transport scolaire.

~~///~~ De monsieur François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse : Frais exigés aux parents.

~~///~~ De monsieur Johnny Izzi, président du conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph (Saint-Sébastien) : Surplus du budget des écoles.

04.3 DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ PRÉVUE À L'ARTICLE 4 DE LA POLITIQUE D'APPRÉCIATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Madame Josiane Fabry propose madame Nicole Devost;

Madame Ghislaine Gasper propose madame Andrée Bouchard;
Madame Andrée Bouchard propose monsieur François Blais;
Monsieur Yvon Pineault propose monsieur Pierre Boudreau;
Madame Monique Brière propose madame Ghislaine Gasper.

Madame Ghislaine Gasper accepte;
Monsieur Pierre Boudreau refuse;
Monsieur François Blais accepte;
Madame Andrée Bouchard refuse;
Madame Nicole Devost accepte.

HR 01.07.09
003

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que le comité prévu à l'article 4 de la Politique d'appréciation du rendement du directeur général soit formé de :

Madame Nicole Mongeon, présidente;
Monsieur François Blais, madame Nicole Devost et madame Ghislaine Gasper, commissaires;
Madame Lynda Tessier, commissaire-parent. .
Adopté unanimement.

04.4 CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DES JEUX MATHÉMATIQUES ET LOGIQUES (Document DG 01.07.09-04.4)

HR 01.07.09
004

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'une somme de 250 \$ soit versée à Alain Roberge, étudiant à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, à titre d'appui financier pour lui permettre de se rendre à Paris afin de participer à la Finale internationale du Championnat des jeux mathématiques et logiques.

Madame Andrée Bouchard demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames Ghislaine Gasper et Micheline Sauvé;
Messieurs Réjean Bessette, Pierre Boudreau, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle et Bernard Petit.

Ont voté contre :

Mesdames Andrée Bouchard, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Thérèse Lasnier, Nicole Mongeon et Claudette Thibodeau;
Messieurs François Blais, Luc Mercier, Yvon Pineault et Claude St.Pierre.

Pour : 7 Contre : 11

Rejeté majoritairement.

HR 01.07.09
005

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'une somme de 500 \$ soit versée à Alain Roberge, étudiant à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, à titre d'appui financier pour lui permettre de se rendre à

Paris afin de participer à la Finale internationale du Championnat des jeux mathématiques et logiques.

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames Andrée Bouchard, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Thérèse Lasnier, Nicole Mongeon et Claudette Thibodeau;
Messieurs François Blais, Luc Mercier, Yvon Pineault et Claude St.Pierre.

Ont voté contre :

Mesdames Ghislaine Gasper et Micheline Sauvé;
Messieurs Réjean Bessette, Pierre Boudreau, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle et Bernard Petit.

Pour : 11 Contre : 7

Adopté majoritairement.

04.5 SERVICE D'ANIMATION SPIRITUELLE ET D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE : CORRESPONDANCE DU MINISTRE (Document 01.07.09-04.5)

Monsieur Jean-Pierre Fontaine informe le Conseil d'une correspondance reçue du ministre François Legault au sujet de l'instauration du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire dans les commissions scolaires. Ce document apporte des précisions sur le cadre financier ainsi que sur les différentes modalités de sa mise en place.

04.6 LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE : RÉOLUTION HR 01.05.14-003

HR 01.07.09
006

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que suite à son désistement, de déléguer madame Ghislaine Gasper comme nouvelle représentante de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale annuelle de « Loisir et Sport Montérégie ».

Adopté unanimement.

04.7 RAPPORT DU BAPE (INFORMATION)

Monsieur Jean-Pierre Fontaine informe le Conseil des conclusions du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) dans le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Athanase. Il attire particulièrement l'attention sur le fait que le BAPE juge inacceptable ce projet et que parmi les points retenus à l'appui de cette conclusion, il y est fait mention de l'incompatibilité de la présence quotidienne de plus de 200 camions et des transporteurs scolaires sur le même itinéraire. Ce point avait été soulevé dans le mémoire que la Commission scolaire avait déposé lors de ces audiences.

05.1.1 SERVICE DE GARDE : ÉCOLE SACRÉ-CŒUR (IBERVILLE)

HR 01.07.09
007

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

De permettre l'instauration d'un service de garde en milieu scolaire à l'école Sacré-Cœur (Iberville) conformément à la Loi sur l'instruction publique, au règlement sur les services de garde en milieu scolaire, aux règles budgétaires annuelles du ministère de l'Éducation et à la politique EJP-03 de la Commission scolaire.

Adopté unanimement.

05.1.2 SERVICE DE GARDE : ÉCOLE JOSEPH-AMÉDÉE BÉLANGER

HR 01.07.09
008

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

De permettre l'instauration d'un service de garde en milieu scolaire à l'école Joseph-Amédée Bélanger conformément à la Loi sur l'instruction publique, au règlement sur les services de garde en milieu scolaire, aux règles budgétaires annuelles du ministère de l'Éducation et à la politique EJP-03 de la Commission scolaire.

Adopté unanimement.

06.1 FONDS JEUNESSE (INFORMATION) (Document ci-joint)

Monsieur Fernand Croisetière dépose et commente un document faisant l'état à ce jour dans le cadre du projet « Fonds Jeunesse » par les écoles de la Commission scolaire.

06.2 MA PLACE AU SOLEIL (INFORMATION) (Document ci-joint)

Monsieur Fernand Croisetière dépose et commente un document intitulé « Ma place au soleil », une initiative du Ministère de la Solidarité sociale, définissant une nouvelle approche intégrée et globale qui vise à réunir les ressources et les programmes existants pour les mettre au service des jeunes participantes et ainsi les soutenir efficacement dans leur démarche vers l'autonomie et l'insertion socio-économique durable.

**07.1 DEMANDE DE SUBVENTION, PROJET DE FIBRES OPTIQUES :
AUTORISATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
(Document STI 01.07.09-07.1)**

Considérant le projet de mise en place d'une infrastructure de télécommunication à haute vitesse en fibres optiques sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant les impacts que pourraient avoir un tel projet sur l'économie régionale;

Considérant l'appui de plusieurs organismes du milieu dans ce projet;

Considérant l'admissibilité de ce projet au programme « Travaux d'infrastructure Canada-Québec 2000 »;

HR 01.07.09
009

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

D'autoriser le directeur général à signer et présenter au Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, le projet conjoint avec les villes de Marieville et Saint-Jean-

sur-Richelieu ainsi qu'avec le CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts portant le titre « Mise en place d'une infrastructure de télécommunication régionale ».

De confirmer l'engagement de la Commission scolaire à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour :

Mesdames Andrée Bouchard, Monique Brière, Josiane Fabry, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Nicole Mongeon, Micheline Sauvé et Claudette Thibodeau;
Messieurs Gilles Loiselle, Luc Mercier, Bernard Petit, Yvon Pineault et Claude St.Pierre.

Ont voté contre :

Madame Nicole Devost;
Messieurs Réjean Bessette, Pierre Boudreau et Noël L'Écuyer.

Abstention :

Monsieur François Blais.

Pour : 13 Contre : 4 Abstention : 1

Adopté majoritairement.

08.1 DÉMISSIONS

HR 01.07.09 **010**

Il est proposé par madame Nicole Devost :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur André Aubre, enseignant à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09 **011**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Philippe Beaudry, enseignant à l'école Bruno Choquette, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09 **012**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Yvon Blondeau, enseignant à l'école Beaulieu, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09 **013**

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Gilles Duchesneau,

enseignant à l'école Saint-Vincent, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09
014

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Monique Bouchard-Dupuis, enseignante à l'école Saint-Joseph (Lacolle), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09
015

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Francine Guertin-Wilson, conseillère pédagogique au Service de l'enseignement (jeunes), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

R 01.07.09
016

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Hélène Jacob, enseignante à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09
017

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Éveline Jacob-Lapointe, enseignante à l'école Beaulieu, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09
018

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Luc Jochems, enseignant à la polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09
019

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Hélène Laurent, enseignante à l'école des Prés-Verts, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09
020

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Jean Mailloux, enseignant à l'École professionnelle de métiers, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09
021

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Yves Parenteau, enseignant à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09
022

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur André Racine, directeur au Service de l'enseignement (jeunes), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09
023

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Renald Robert, enseignant à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09
024

Il est proposé par Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Ghislaine Routhier-Lussier, surveillante d'élèves 15 heures et moins semaine à l'école Hamel, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09
025

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Lucien Savoie, enseignant à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09
026

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Michel Toupin, enseignant à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.07.09
027

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission de madame Thérèse Comiré, agente de bureau, classe I, à la polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 3 juillet 2001.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « réorientation de carrière »;

Considérant les modalités de retour au travail convenues entre les parties à savoir :

~~que~~ que madame Beulé ne détient aucun droit sur le poste qu'elle occupait à titre de directrice adjointe à l'école Mgr-Euclide-Théberge;

~~que~~ que, sous réserve des besoins, madame Beulé accepterait d'être affectée à une catégorie d'emploi autre que celle de cadre d'école;

HR 01.07.09
028

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002 inclusivement, soit accordé à madame Maude Beulé, directrice adjointe à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « réorientation de carrière »;

HR 01.07.09
029

Il est proposé par monsieur Gilles Loiseau :

Qu'un congé sans traitement équivalent à quarante pour cent (40%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 4 septembre 2001 au 30 juin 2002 inclusivement, soit accordé à madame Johanne Dubord, psychoéducatrice à l'école Paul-Germain-Ostiguy.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « santé »;

HR 01.07.09
030

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à dix pour cent (10%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 31 décembre 2001 inclusivement, soit accordé à madame Danielle Pavia, psychologue.

Adopté unanimement.

08.3 ENGAGEMENT

HR 01.07.09
031

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que madame Nathalie Ménard soit nommée à un poste régulier de conseillère pédagogique au Service de l'enseignement (jeunes) et ce, à compter du 1^{er} juillet 2001 .

Adopté unanimement.

PERSONNEL DE DIRECTION : AFFECTATION TEMPORAIRE

Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint, informe les membres du Conseil que suite au congé sans traitement accordé à madame Maude Beaulé,

Madame Michèle Martin, enseignante à la polyvalente Marcel-Landry et faisant partie de la banque de relève des directions d'établissement, a été affectée temporairement au poste de directrice adjointe à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 1^{er} juillet 2001.

08.5 MODIFICATION DE RÉOLUTION

HR 01.07.09
032

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la résolution HR 00.06.12-039 soit modifiée en changeant les modalités définies ci-après au congé sabbatique de monsieur Benoît Quintin, enseignant à l'école Saint-Joseph (Saint-Sébastien) :

~~Le~~ plan de 4 ans débutant le 1^{er} juillet 2000;

~~Le~~ congé sera pris pour la durée de l'année scolaire 2003-2004.

Adopté unanimement.

08.6 NON-RENGAGEMENT ET MISE EN DISPONIBILITÉ (INFORMATION)

Étant donné l'ensemble des mouvements de personnels survenus lors de la dernière séance d'affectation et en suivi de ladite séance;

Dans le suivi de la mécanique de la sécurité d'emploi prévue aux conventions collectives;

Les avis de non-renouvellement sont annulés pour les enseignants suivants :

Bernier, Chantal	champ 15	école Félix-Gabriel-Marchand
Tremblay, Carl	champ 18	école Mgr-Euclide-Théberge
Thibodeau, Paul	champ 19	polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

Les enseignants suivants retrouvent leur statut d'enseignement régulier à temps plein et leur mise en disponibilité est annulée :

Rodrigue, Johanne	champ 5	école Chabanel
Poissant, Robert	champ 9	école Marguerite-Bourgeois
Porlier, Sylvie	champ 9	école Beaulieu
Brosseau, Michel	champ 19	école Paul-Germain-Ostiguy
Lalonde, Lise A		conseillère pédagogique à l'Éducation des adultes – Formation professionnelle

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 6 JUIN 2001 (Document RF 2001.07.09-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 6 juin 2001, pour un montant de 2 628 777,40 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Micheline Sauvé.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 19 JUIN 2001 (Document RF 2001.07.09-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 19 juin 2001, pour un montant de 3 337 268,38 \$. Cette liste a été vérifiée par monsieur François Blais.

09.3 SUIVI SUR LE DOSSIER DU FINANCEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Considérant que l'article 434,3 de la Loi sur l'instruction publique qui précise que l'article 310 de la même loi, s'applique au Conseil scolaire de l'Île de Montréal;

Considérant que l'article 310 stipule que la base d'imposition de la taxe scolaire doit être l'évaluation uniformisée des immeubles imposables et ce pour l'ensemble des commissions scolaires;

HR 01.07.09
033

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières dénonce la mesure d'étalement sur 3 ans de la hausse du compte de taxes scolaires par l'octroi d'une contribution supplémentaire pouvant atteindre 6,1 M \$ versé au Conseil scolaire de l'Île de Montréal;

Qu'une copie de cette résolution soit acheminée à madame Pauline Marois, ministre d'État, Économie et Finances; à monsieur Sylvain Simard, président du Conseil du trésor; aux députés madame Louise Beaudoin, Jean-Paul Bergeron et Roger Paquin; à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Adopté unanimement.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.1.1 REMPLACEMENT DES SYSTÈMES D'ALARME INCENDIE : ÉCOLES LAFLAMME, HENRYVILLE ET SAINT-JOSEPH (SAINT-SÉBASTIEN) (Document RM 01.07.09-10.1.1)

HR 01.07.09
034

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, L.M.L. Électrique limitée, les contrats pour le remplacement des systèmes d'alarme incendie pour les établissements suivants :

LES École Laflamme (Iberville)	16 822,41 \$ (taxes incluses)
LES École Henryville (Henryville)	22 688,68 \$ (taxes incluses)
LES École Saint-Joseph (Saint-Sébastien)	18 662,81 \$ (taxes incluses)

Adopté unanimement.

10.1.2 CONTRAT DE SERVICES ALIMENTAIRES : ÉCOLE SAINT-LUCIEN

HR 01.07.09
035

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

D'accorder à la compagnie Chartwells Restauration – Jeunesse, le contrat pour l'année

2001-2002 pour la concession de la cafétéria à l'école Saint-Lucien à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le coût du repas complet est fixé à 3 \$.

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer ledit contrat.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES-PARENTS

12. AUTRES SUJETS :

12.1 TRANSPORT SCOLAIRE

HR 01.06.11
036

Il est proposé par monsieur Cyrille Cliche :

Que la Commission scolaire ramène la distance de marche pour le transport scolaire des élèves du secondaire de 2 km à 1,6 km;

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote sur cette proposition.

A voté pour :

Madame Micheline Sauvé.

Ont voté contre :

Mesdames Andrée Bouchard, Nicole Devost, Josiane Fabry, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Nicole Mongeon et Claudette Thibodeau;

Messieurs Réjean Bessette, François Blais, Pierre Boudreau, Noël L'Ecuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Bernard Petit, Yvon Pineault et Claude St.Pierre.

Abstention :

Madame Monique Brière.

Pour : 1 Contre : 16 Abstention : 1

Rejeté majoritairement.

12.2 FINANCEMENT SURVEILLANCE DU MIDI

Monsieur François Blais demande des éclaircissements au sujet des montants exigés des parents des enfants inscrits au service de garde et pouvant être surveillés le midi.

12.3 FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

Monsieur Bernard Petit demande que des félicitations soient adressées à monsieur André Messier, directeur de l'école Mgr-Euclide-Théberge et toute son équipe pour l'organisation et la présentation de la cérémonie de remise des diplômes aux finissants de l'école.

Monsieur François Blais demande que des félicitations soient adressées à madame Cindy Renaud, enseignante remplaçante à l'école Sacré-Cœur (Saint-Luc) pour sa

contribution à la réalisation de l'album des finissants de l'école.

Madame Josiane Fabry demande que des remerciements soient adressés à sœur Maryse Gauvin, animatrice de pastorale, pour son implication et son travail durant plusieurs années auprès des élèves des écoles Henryville, Saint-Joseph (Saint-Sébastien), Sainte-Anne et du Petit Clocher.

Madame Nicole Mongeon demande que des remerciements soient adressés au Fonds Claude Raymond, par l'entremise de monsieur Pierre Buisson, président, pour son implication à aider, sous forme de dons, des jeunes de notre région.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 01.07.09
037

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL